



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

15/12/2020

Installation d'une IPPJ à Forest : le Collège demande à la Ministre Glatigny d'informer les habitant.e.s

Sous l'ancienne législature, le gouvernement de la Fédération Wallonie Bruxelles (FWB) a pris la décision d'installer une institution publique de protection de la jeunesse (IPPJ) dans un bâtiment situé avenue Van Volxem à Forest – propriété de la FWB. Le Collège des bourgmestre et échevins de Forest a interpellé à plusieurs reprises la Ministre de l'aide à la jeunesse, Valérie Glatigny, afin de connaître l'état d'avancement du projet et de s'assurer qu'elle informe les riverain.e.s. Des interpellations qui sont restées sans réponse.

Fin 2018, une enquête publique a été réalisée concernant le projet d'installation de l'IPPJ. Le 26 février 2019, une commission de concertation a rendu un avis favorable, mais avec de nombreuses conditions qui demandent de revoir substantiellement le projet. En août 2020, la FWB aurait introduit un nouveau dossier auprès de la Région bruxelloise, laquelle doit décider maintenant des suites à lui donner, et plus précisément de l'octroi du permis et du lancement du projet.

Alain Mugabo, échevin de l'urbanisme (ECOLO) : « Le 7 novembre 2019, le Collège faisait part à la Ministre Glatigny de sa volonté d'être tenu informé des suites et de l'avancement du projet d'ouverture de l'IPPJ de Bruxelles'. Le 30 avril 2020, un nouveau courrier a été envoyé pour réitérer cette demande de dialogue avec le Collège et les riverain.e.s. Stéphane Roberti – bourgmestre de Forest - a invité la Ministre Glatigny à assister à une réunion par visio-conférence, mais jusqu'à présent nous n'avons toujours pas reçu de réponse de sa part. C'est assez dommage et décevant. Plusieurs habitant.e.s s'étaient mobilisé.e.s au moment de l'enquête publique et souhaitent légitimement être tenu.e.s au courant du suivi qui est donné par la Ministre et son administration. La meilleure manière pour qu'un projet puisse s'intégrer au mieux dans un quartier, c'est de mener un dialogue avec les riverains, de répondre aux questions légitimes qui peuvent être soulevées, d'apporter des informations justes et précises sur les contours du projet, etc. Nous demandons avec insistance à la Ministre de revenir vers nous afin de nous faire part de ses desseins concernant cette IPPJ. Les Forestois.e.s ont le droit d'être informé.e.s.»

Plus d'infos ?

**Estelle Toscanucci – attachée de communication auprès du cabinet du Bourgmestre –
0490/52.49.48 – etoscanucci@forest.brussels**